

## Chef d'entreprise, développeur de PME Cursus en 18 mois

Au moment de la création ou de la reprise de la structure, le chef d'entreprise prépare son projet entrepreneurial en effectuant une étude en termes de mission, vision, d'environnement, de ressources, de compétences et d'influence des parties prenantes pour déterminer la stratégie et le ou les modèle d'affaires à entreprendre et le mode de gouvernance. Il doit ensuite consolider le démarrage de l'activité. Pour cela, il pilote son entreprise de façon plus opérationnelle afin d'ajuster son projet face aux réalités du marché.



### Les métiers visés

À la suite de l'obtention du titre vous pourrez travailler comme :

- Dirigeant d'entreprise privée
- Directeur de centre de profit
- Adjoint de direction

### SECTEURS D'ACTIVITES

Les diplômés évoluent avec un projet de création ou de reprise.

Parce qu'être chef d'entreprise est un véritable métier.



#### RYTHME D'ALTERNANCE

2 semaines en entreprise ;  
1 semaine en formation



#### GROUPE

De 5 à 12 personnes



#### DURÉE

18 mois

Mois d'entrée :  
Selon planning



#### LIEU

Sup'Alternance Provence

55 avenue du 1<sup>er</sup> Mai  
04100 Manosque

## PREREQUIS

Dossier de candidature  
Le premier pré-requis est d'avoir la détermination nécessaire pour devenir chef d'entreprise. Une auto-évaluation est proposée via <https://business-builder.cci.fr/test-entrepreneur/>

Le candidat devra également:

Avoir un projet de création d'entreprise avec un plan de développement prévoyant la gestion d'une équipe (interne et/ou externe) ;  
Ou un projet de reprise d'entreprise avec une cible identifiée ;  
Ou d'être un nouveau chef d'entreprise (immatriculation récente) ;  
Ou d'être déjà chef d'entreprise mais avec une situation de l'entreprise insatisfaisante et/ou qui ne répond pas aux objectifs du dirigeant.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

## PREREQUIS RELATIONNEL

- Communication claire et assertive
- Leadership et capacité à fédérer
- Gestion des conflits
- Empathie et intelligence émotionnelle
- Négociation et persuasion
- Adaptabilité et ouverture

## PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'alternance :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pole Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

## DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Entrée possible de septembre à décembre.
- Nous consulter pour les prochaines dates de session.

- Variables selon le planning voir Net YPAREO

## MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de recrutement
- Test de positionnement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

## VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif légal qui permet à toute personne, sans condition d'âge, de statut ou de niveau de formation, de faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience professionnelle, bénévole ou personnelle.

La certification "Manager en Ingénierie d'Affaires" est accessible par la VAE.

Elle est obtenue en totalité après validation des 4 blocs de compétences qui la composent.

Toutes les infos sur [www.francevae.fr](http://www.francevae.fr)

## TARIFS

**Formation gratuite** en apprentissage avec rémunération de l'apprenant en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant/ apprenante

Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;  
Nous consulter.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

La formation mobilise plusieurs méthodes pédagogiques, dont la pédagogie active. Celle-ci favorise l'acquisition des compétences par l'implication des participants dans un apprentissage coopératif et collectif. Elle inscrit l'apprenant dans une démarche d'action et d'expérimentation, lui permettant de tester ses initiatives en temps réel et de confronter ses hypothèses, seul ou avec les autres. Pour soutenir cette approche, différents dispositifs sont utilisés : études de cas, simulations, jeux de rôle et projets collaboratifs.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique : rythme alterné entre périodes en centre de formation et en entreprise, favorisant la mise en pratique des acquis.
- Positionnement initial : évaluation des compétences à l'entrée en formation et restitution auprès du maître d'apprentissage.
- Suivi individualisé : livret d'apprentissage et de suivi en entreprise, complété par des visites régulières et des séances de tutorat.
- Rencontres tripartites : échanges entre le maître d'apprentissage, le formateur référent et le représentant légal pour assurer la cohérence du parcours.
- Formation en présentiel : animée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant d'une expertise métier et d'une solide expérience en formation professionnelle.
- Approche pédagogique active : capitalisation sur les périodes en entreprise, compléments en centre de formation, pédagogie par objectifs.
- Méthodes variées : travaux de groupe, exposés, mises en situation, études de cas, vidéos, visites d'entreprises.
- Suivi et traçabilité : émargement par demi-journée, questionnaires de satisfaction, évaluations en entreprise.
- Évaluation finale : mémoire et soutenance devant jury.

## OUTILS PEDAGOQIQUES

- **Supports interactifs** : tableau blanc, tableau numérique interactif
- **Équipements audiovisuels** : vidéoprojecteur, diffusion de vidéos pédagogiques
- **Espaces adaptés** : salles de formation équipées pour favoriser l'apprentissage collaboratif

## OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Entreprendre un projet de transformation au sein d'une entreprise, à créer ou existante, dans un monde complexe et en mutation
- Choisir, manager et fidéliser les parties prenantes de l'entreprise
- Piloter l'activité, la performance et la stratégie de l'entreprise à toutes les étapes de sa vie

## CONTENU DE LA FORMATION

### RNCP37663BC01 - Entreprendre un projet de transformation au sein d'une entreprise, à créer ou existante, dans un monde complexe et en mutation

#### Conduite d'une démarche d'intelligence économique et stratégique

Analyser le contexte et l'environnement du projet de création, de reprise ou de transformation, afin de clarifier le projet entrepreneurial visé et d'exprimer sa vision et la raison d'être de la future entreprise

Réaliser le diagnostic interne de l'entreprise, le cas échéant, en analysant les données permettant l'évaluation de ses moyens financiers, techniques et humains, ainsi que l'identification de ses domaines d'activités stratégiques, afin de qualifier ses forces et ses faiblesses

Concevoir la stratégie générale du projet de transformation alignée avec la raison d'être et sa vision personnelle de l'entreprise, afin de concilier objectifs économiques, financiers et extra-financiers, à moyen et long terme, garantissant la pérennité de l'entreprise et idéalement un modèle durable

Définir ou redéfinir, dans le cadre d'une reprise d'entreprise, les offres, leurs propositions de valeur et leurs cibles ainsi que les flux de revenus du projet entrepreneurial de transformation, idéalement, dans une démarche de co-construction avec les parties-prenantes, afin de déterminer un positionnement différenciant et en cohérence avec sa « raison d'être »

Construire ou reconstruire, dans le cadre d'une reprise d'entreprise, un modèle d'affaires (business model) différenciant et viable pour le projet de transformation, en tenant compte des retours de l'étude de marché, de ses ressources, de son environnement, de la stratégie générale du projet d'entreprise, de la concurrence et de ses objectifs, afin de clarifier et de valider le projet entrepreneurial

### RNCP37663BC02 - Choisir, manager et fidéliser les parties-prenantes de l'entreprise

Choisir, le cas échéant, la forme d'existence juridique de la future entreprise, en veillant à analyser les différentes options de statuts juridiques et à évaluer leurs avantages et inconvénients respectifs en matière de responsabilité, de capital social et de fiscalité, afin de sécuriser et d'optimiser les conditions de sa création (ou reprise)

Construire ou reconstruire, le cas échéant, les stratégies opérationnelles du projet de transformation (ou de l'entreprise dans le cas d'une reprise) sur les plans de la production, de l'organisation interne de l'entreprise, du marketing, de la commercialisation et de la communication, afin d'orienter et de cadrer le lancement ou la continuité, le cas échéant, de son activité, en cohérence avec son modèle d'affaires, sa raison d'être et ses engagements RSE

Etablir et ajuster, le cas échéant, les états financiers prévisionnels triennaux du projet de transformation, en produisant l'estimation réaliste et progressive de ses ressources financières et de ses coûts de fonctionnement et d'investissement, en tenant compte du profil des financeurs ciblés, afin de maîtriser l'évolution de la rentabilité et la viabilité financières de l'entreprise

Présenter le projet de transformation sous la forme d'un business plan, afin de proposer une vision claire, précise et détaillée de son projet entrepreneurial aux partenaires potentiels pour les convaincre de s'y engager.

Choisir les modes de financement les plus pertinents au regard des besoins de l'entreprise, en veillant à sélectionner les professionnels internes et/ou externes auprès desquels prendre conseil pour trouver des solutions adaptées aux problèmes pouvant se poser, afin d'évaluer les avantages et risques de chaque mode de financement, dont les sources de financement complémentaires

Formuler une stratégie de recrutement inclusive et d'association de partenaires adaptés aux besoins en compétences de l'entreprise, afin de disposer des talents nécessaires à son activité tout en favorisant un accès égalitaire à l'emploi, notamment pour les personnes en situation de handicap, si possible.

Mettre en place des parcours personnalisés d'accueil et d'intégration adaptés à chaque nouveau collaborateur, afin de faciliter leur insertion dans leur nouveau cadre de travail et de garantir accessibilité et autonomie pour tous, notamment pour les professionnels en situation de handicap

Assurer des pratiques managériales adaptées à ses collaborateurs favorisant l'équité et la qualité de vie au travail, notamment dans le cadre d'entretiens annuels et d'évaluation, afin de développer leur montée en compétences et d'entretenir un environnement renforçant leur épanouissement et leur engagement

Prendre la décision de se séparer d'un collaborateur / d'un prestataire, afin de ne pas perturber le fonctionnement

organisationnel de l'entreprise, voire de gagner en efficience au regard des besoins et des ressources de l'entreprise

Superviser la mise en oeuvre de l'ensemble des procédures de gestion sociale et administrative du personnel et des partenaires (sous-traitants, co-traitants...), afin d'allier les intérêts de l'entreprises et des collaborateurs, dans le respect des règles et des obligations légales en vigueur

Gérer une situation complexe et déstabilisante avec les parties prenantes de l'entreprise, en fonction des enjeux et intérêts pour l'entreprise, de ceux des équipes, et dans la conformité des procédures à suivre avec, si nécessaire, l'aide d'un spécialiste, afin de ne pas perturber le fonctionnement et l'activité de l'entreprise

Identifier ses valeurs et ses traits de personnalité afin de déterminer le leadership souhaitable permettant de contribuer à soutenir la motivation et l'implication des salariés et plus globalement, donner du sens à la stratégie de l'entreprise

Faciliter le travail de chacun, les échanges entre pairs et toutes autres actions permettant de favoriser, entre autres, l'apprentissage informel et l'automatisation des process, afin de fluidifier l'organisation de l'entreprise et de concourir à l'atteinte des objectifs et à l'augmentation de l'efficience opérationnelle

Mettre en place des actions de communication et d'accompagnement, permettant le travail collaboratif et coopératif, la prise d'initiatives individuelles et collectives, en vue de renforcer l'engagement salarial, l'implication, l'épanouissement, l'acquisition et le développement des compétences de chacun, afin de fidéliser les collaborateurs et de renforcer l'attractivité de l'entreprise

#### **RNCP37663BC03 - Piloter l'activité, la performance et la stratégie de l'entreprise à toutes les étapes de sa vie**

Evaluer l'ensemble des stratégies opérationnelles internes et externes<sup>1</sup> et les différents processus opérationnels définis, en veillant à la bonne gestion des ressources disponibles et du respect de la réglementation en vigueur, afin de s'assurer que les actions menées par les collaborateurs sont en phase avec les objectifs commerciaux, financiers, sociaux et sociétaux (respect de la RSE)

Réinterroger régulièrement les stratégies opérationnelles en fonction des résultats obtenus et des évolutions rapides du contexte (attentes des clients, évolutions techniques ou

technologiques...), afin de les adapter, le cas échéant, en vue d'optimiser la performance globale, et notamment commerciale, de l'entreprise

Mettre en place des indicateurs adaptés au pilotage de la performance de l'entreprise afin de collecter des informations et de décider des actions correctives, le cas échéant, pour faire évoluer les stratégies opérationnelles et/ou la stratégie générale de l'entreprise

Contrôler régulièrement sa trésorerie afin d'anticiper ses besoins financiers à court terme et de décider des actions à mettre en oeuvre

Valider les prévisions financières et les budgets, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise, afin d'atteindre les objectifs visés

Evaluer les éléments (internes ou externe) pouvant générer une difficulté ou une nouvelle opportunité pour l'entreprise, sur la base de l'outil de veille déjà en place, afin de définir le niveau de son impact sur l'activité et/ou la stratégie générale et/ou la pérennité de l'entreprise et décider, le cas échéant, de solutions à mettre en oeuvre

Décider de la réorientation ou de la conservation de la stratégie générale de l'entreprise, en s'appuyant sur les parties-prenantes, les évolutions du contexte, les résultats des stratégies opérationnelles et les résultats de la performance de l'entreprise afin de maintenir, voire renforcer, la performance de l'entreprise et son positionnement sur le marché

Communiquer auprès des associés / actionnaires en tenant compte des règles en vigueur et des volontés de chacun afin de les informer des décisions à prendre pour l'entreprise ou des informations à partager, selon la méthode et la récurrence la plus appropriée

Décider des projets à mettre en place, en allouant les ressources nécessaires, afin de répondre aux nouveaux enjeux et contribuer à l'évolution de l'entreprise et au développement de son activité

Mesurer régulièrement l'atteinte des objectifs, en fonction des projets de l'entreprise et à partir des indicateurs de performance sélectionnés, afin de mettre en place les actions correctives en cas d'écart significatifs

## MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Epreuves formatives : travaux individuels et collectifs, tests en classe, présentations orales, débriefings... pour permettre de diagnostiquer les acquis, les lacunes et les besoins des apprenants tout au long de la formation.

Epreuves certificatives : dossiers professionnels, études de cas, jeux de rôle, mises en situation + 1 épreuve intégrative prenant la forme d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale. Ces épreuves certifient que l'apprenant maîtrise les compétences visées du Titre RNCP "Manager en Ingénierie d'Affaires".

Le Titre RNCP « Chef d'entreprise, développeur de PME » est conditionné à l'obtention des 3 blocs de compétences constituant la certification.

### **RNCP37663BC01 - Entreprendre un projet de transformation au sein d'une entreprise, à créer ou existante, dans un monde complexe et en mutation**

Les candidats doivent, individuellement, produire à l'écrit et présenter oralement un business plan rédigé présentant l'ensemble du projet de création ou de reprise d'une entreprise.

Etude de cas réelle et mise en situation réelle, avec plusieurs livrables écrits et présentation orale

### **RNCP37663BC02 - Choisir, manager et fidéliser les parties-prenantes de l'entreprise**

Les candidats doivent, individuellement, produire à l'écrit et présenter oralement la stratégie de recrutement d'une équipe, le livret RH remis à tous les collaborateurs / trices et aux partenaires extérieurs le cas échéant.

Etude de cas réelle et mise en situation réelle, avec plusieurs livrables écrits et une présentation orale.

### **RNCP37663BC03 - Piloter l'activité, la performance et la stratégie de l'entreprise à toutes les étapes de sa vie**

Les candidats doivent, individuellement, produire à l'écrit et présenter oralement le plan de pilotage intégrant les outils d'évaluation des stratégies opérationnelles de l'entreprise ou du projet d'entreprise.

Etude de cas réelle et mise en situation réelle, avec plusieurs livrables écrits et une présentation orale

**Suivi en entreprise** par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé.

**Les visites en entreprise sont un levier essentiel pour la qualité et le suivi pédagogique**

- Les visites en entreprise constituent un outil fondamental dans le cadre des formations en alternance et des parcours professionnalisants. Elles répondent à plusieurs objectifs :
- **Assurer le suivi pédagogique** : elles permettent de vérifier la cohérence entre les activités réalisées en entreprise et les objectifs de formation définis dans le référentiel.
- **Renforcer le lien entre les acteurs** : ces rencontres favorisent la communication entre l'apprenant, le maître d'apprentissage et le formateur référent, garantissant une coordination efficace.
- **Adapter le parcours** : elles offrent l'opportunité d'identifier les besoins spécifiques de l'apprenant et de mettre en place des actions correctives ou des compléments de formation si nécessaire.
- **Garantir la conformité qualité** : les visites sont un indicateur fort de la démarche Qualiopi, car elles attestent du suivi individualisé et de la traçabilité des apprentissages.
- **Valoriser l'expérience professionnelle** : elles permettent de capitaliser sur les situations vécues en entreprise pour enrichir les apprentissages en centre de formation.

**Modalités pratiques :**

- Planification dès le début du parcours.
- Rencontre tripartite (apprenant, maître d'apprentissage, formateur référent).
- Utilisation du livret d'apprentissage comme support de suivi.
- Compte rendu formalisé pour assurer la traçabilité.

## PASSERELLES et ÉQUIVALENCES

Liens avec d'autres certifications professionnelles

**Correspondances identifiées par bloc de compétences :**

RNCP37663BC01 - Entreprendre un projet de transformation au sein d'une entreprise, à créer ou existante, dans un monde complexe et en mutation

**Code et intitulé de la certification reconnue en correspondance**

[RS5579 - Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable](#)

## VALIDATION PAR BLOCS

**Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs et/ou correspondance**

La certification peut être obtenue **dans son intégralité** ou par la **validation progressive de blocs de compétences autonomes**.

**Pour les candidats issus d'un parcours de formation :**

- Validation des **3 blocs communs** et d'un **block optionnel** choisi par le candidat.
- Réalisation d'une **épreuve intégrative complémentaire**, composée :
  - D'un **dossier professionnel**,
  - et d'une **soutenance orale**, quel que soit le bloc optionnel préparé.
- **Pour les candidats en VAE :**
- Validation des **3 blocs communs** et d'un **block optionnel**, au choix du candidat.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Après cette formation, vous serez directement opérationnel pour exercer le métier pour lequel vous avez été formé.

## INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : [referenthandicap@digne.cci.fr](mailto:referenthandicap@digne.cci.fr)

## MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

## LIEU DE FORMATION



Sup'Alternance Provence

55 Av. du 1er Mai

04100 Manosque

Google Map : <https://g.page/sup-alternance-provence>

## LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Chef d'entreprise, développeur de PME Certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 6 (Bac+3)

## CODE RNCP

RNCP37663

## NOM DU CERTIFICATEUR

CCI France

## DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Date de décision 31-05-2023

Durée de l'enregistrement en années 3

Date d'échéance de l'enregistrement 31-05-2026

Date de dernière délivrance possible de la certification 31-05-2030

## INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Nouvelle formation, pas d'indicateur pour le moment.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37663/#anchor5>

## TAUX DE REUSSITE :

Nouvelle formation les taux ne sont pas encore disponible.

## TAUX DE CERTIFIES ET D'INSERTION DANS LES METIERS VISES :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés de la certification	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	31	0	100	59	-
2020	47	0	100	60	-
2019	39	0	100	65	

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.cci.fr/ressources/creation-dentreprise/acc陪agnement-et-aides/lecole-des-managers>

## PERSONNE À CONTACTER

Cyrille DAVENET - Chargé des relations entreprises

[c.davenet@digne.cci.fr](mailto:c.davenet@digne.cci.fr)

06 89 34 76 52